



Compte rendu du Comité Technique Local du 18 juin 2015

I – Point d’information sur la réforme territoriale

En guise de déclaration liminaire, la CGT rappelle qu’elle a déjà communiqué pour exprimer son opposition à cette réforme qui n’a pour objet que la destruction de la cohésion nationale et l’égalité des citoyens devant l’accès aux services publics.

La direction locale conteste l’argument qui avance que la réforme affaiblira les territoires ruraux et souligne que cette réforme renforce le niveau administratif départemental.

Elle certifie que dans les services concernés il n’y aura pas de mobilité forcée pour les agents des catégories C et B. Pour la catégorie A, il pourra y avoir des mobilités fonctionnelles mais pour l’instant rien n’est encore arrêté. Elle précise que les propositions de restructuration font état de cible à horizon de 2018 et qu’à ce jour les étapes du calendrier de mise en œuvre ne sont pas encore connues.

L’ensemble des services régionaux de l’état s’organisera autour du préfet de région au sein de directions régionales unifiées.

Relèvent à ce titre du préfet de région :

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- La Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement (DREAL)
- La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
- La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l’Emploi (DIRECCTE)
- La Direction Régionale de l’Alimentation, de l’Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Sont associés à la démarche :

- Le Rectorat
- La Direction Régionale des Finances Publiques
- L’Agence Régionale de Santé (ARS)

Selon la direction locale, pour l’instant la feuille de route pour les DDFiP de la future grande région concerne le transfert d’une centaine d’emplois.

Le siège de la Préfecture de Région sera situé à Strasbourg et la paierie régionale à proximité.

Par ailleurs, il n’y aura pas nécessairement proximité des directions et des territoires qu’elles gèrent.

Les missions régionales suivantes devront à terme s’exercer au niveau de la nouvelle région :

- Le contrôle budgétaire régional
- L’expertise économique et financière
- La politique immobilière de l’état

II – Mise en place du Pôle de Contrôle Revenus Patrimoine (PCRP)

L'objet est d'améliorer la lutte contre les fraudes patrimoniales et assurer une meilleure présence sur les dossiers à forts enjeux en créant des liens entre les agents des FI et de la cellule DFE.

L'expérimentation mise en place sur le site de Haguenau a prouvé l'efficacité du projet.

Seulement, la CGT voit dans la manière de constituer un PCRP unique le moyen de créer un poste d'IP qui n'aurait pas été indispensable si trois structures avaient été créées.

La création proposée :

1 PCRP basé à Strasbourg avec un IP à sa tête et 1 IDIV + une antenne à Sélestat dirigée par 1 IDIV + une antenne à Haguenau dirigée par 1 IDIV.

La CGT aurait préféré la création de trois structures parce que cela aurait permis "d'économiser" un IP (pour le même "prix" on paie combien de C ou de B, qui manquent dans tous les services ?). Par ailleurs, le passé a montré que les antennes des structures ne sont pas forcément toujours pérennes.

D'accord avec l'initiative de l'amélioration de l'efficacité de la lutte contre la fraude mais en désaccord avec la structure proposée, la CGT a émis un vote d'abstention.

III – Conditions de vie au travail

Les indicateurs du tableau de bord de veille sociale font apparaître tout ce que la CGT dénonce et tout ce contre quoi elle lutte :

- Les trop nombreux postes vacants
- Les nombreuses absences pour raison médicale
- L'insuffisance des équipes de renfort pour résorber les retards qui s'accumulent dans les services
- Le manque endémique d'effectifs
- Les restructurations présentes et à venir qui génèrent de l'anxiété chez les agents
- L'augmentation de la charge de travail, tant pour les agents que pour les cadres
- Des tensions relationnelles entre les agents dues à la dégradation des conditions de travail
- La présence d'agents en difficulté de moins en moins bien assumée par les collègues
- Le manque de performance des applications informatiques, notamment FDD

Selon la direction, même si elle reconnaît les problèmes de sous-effectifs, certaines difficultés rencontrées sont liées à des organisations de travail inefficaces : par exemple les agents des trésoreries qui n'appliquent toujours pas le contrôle hiérarchisé de la dépense (CHD).

La CGT s'est élevée contre cet argument en rappelant que le CHD n'a été qu'un outil visant à faire baisser les statistiques de charge de travail dans les services pour justifier les suppressions d'emplois tout en misant sur la conscience professionnelle des agents qui continueraient le plus longtemps possible à viser toutes les dépenses. La CGT a répété que la correction des erreurs budgétaires générées par l'application du CHD, lorsqu'elles apparaissent, demande plus de temps que n'en demanderait le contrôle initial. La CGT a fait savoir qu'il serait temps que les directions locales mesurent toute la réalité des difficultés rencontrées par les agents et qu'elles révisent leur position par rapport aux directives de la direction générale.

La direction locale a répondu que beaucoup de postes appliquaient le CHD et ne rencontraient pas de difficulté.

La CGT a demandé que lui soit fournie la liste des postes du département qui ne rencontrent pas de difficultés. La direction n'a pas donné suite à notre requête.

IV – Présentation de la vidéosurveillance au SIP-SIE de Wissembourg et au CFP de Haguenau

Rien à signaler (cf les documents joints)

V – Actualité immobilière

Illkirch : la solution du *Flunch* pour la restauration ne sera pas retenue : M. Bourdier a testé personnellement et a mesuré que ce serait trop long (temps d'attente dû à la foule). On s'achemine vers la proposition de tickets restaurant faute de solution.

SIE Strasbourg Ouest : aménagement du local de l'accueil pro. Les agents regrettent de ne pas avoir été consultés avant la réalisation des travaux.

Pour les autres sites : rien à signaler (cf les documents joints)

VI – Mise en œuvre de l'apprentissage à la DGFIP

Nos services vont s'ouvrir à l'apprentissage, de préférence aux étudiants de niveau BAC à BAC + 2. Selon la direction locale, 12 emplois d'apprentis seront à pourvoir dans le grand Est. La DRFiP 67 aura une apprentie (pas de candidature masculine à ce jour). Elle sera affectée en tant qu'assistante de direction et pourra se former dans plusieurs services de direction. La direction locale garanti que l'apprentie ne servira pas à combler un emploi vacant.

VII – Questions diverses

Projet de restructurations en 2016 :

- Fermeture de la Trésorerie de Mutzig
- Spécialisation des Trésoreries de Truchtersheim et Benfeld
- La gestion de la commune de Duppigheim passe de la Trésorerie d'Illkirch à la Trésorerie de Molsheim.